



## Communiqué

La Bresse le 20 août 2015

L'association SOS Massif des Vosges a décidé de retirer le référé-suspension qu'elle avait déposé devant le Tribunal administratif de Nancy, contre l'arrêté du Préfet des Vosges, autorisant le parking du pont de Blancheimer pour le compte de la société Remy-Loisirs, avant l'audience devant le Tribunal administratif de Nancy qui était fixée au 25 août.

En effet, un élément nouveau est intervenu depuis le dépôt de ce recours. La société Remy-Loisirs qui projetait initialement de réaliser les travaux de défrichage, puis de terrassement sur le site à partir d'août 2015, a reporté de 11 mois le début de ceux-ci, soit à compter de juillet 2016.

Dans ces conditions, le caractère d'urgence du référé-suspension ne pouvait plus être retenu. Nous avons donc décidé de retirer celui-ci.

Cette nouvelle donne amène de notre part les observations suivantes :

1 – Cette décision laisse aux défenseurs de l'environnement et aux opposants de ce projet inutile, un délai supplémentaire pour faire valoir leurs arguments et démontrer l'absurdité de celui-ci.

2 – La question du stationnement des voitures continuera de se poser dans les mêmes termes pendant la saison hivernale à venir. Les autorités continueront-elles d'autoriser, en violation des lois et règlements, le parking du pont de Bramont au sujet duquel le Préfet de Région écrit qu'il s'agit : « ..... d'un parking implanté aujourd'hui à proximité immédiate d'un captage d'eau potable exposé à des risques jugés inacceptables » et dont l'agence Régionale de Santé (ARS) a clairement indiqué qu'elle ne donnerait plus son accord pour ce parking au-delà de la saison 2014-2015.

La municipalité prendra-t-elle une fois encore des arrêtés autorisant ce parking, avec le risque d'une pollution de la source des Planches qui alimente 80 % des foyers bressauds, en violation des règlements et contre les avis et décisions des autorités sanitaires ? Il serait aujourd'hui encore plus inadmissible de faire courir des « *risques jugés inacceptables* » à ce captage d'eau potable, après la période de sécheresse que nous venons de traverser et qui a mis à mal la ressource en eau, allant jusqu'à mettre en difficulté plusieurs communes des environs.

Notre association restera vigilante sur ces deux dossiers (parking du pont de Blancheimer et parking du pont de Bramont) et appelle à continuer à signer la pétition contre le projet de Blancheimer ( + de 1500 signatures à cette date) qui est toujours en ligne sur notre site web : <http://www.sos-massifdesvosges.fr/?p=472>

Dominique Humbert  
Président

Contact : [contact@sos-massifdesvosges.fr](mailto:contact@sos-massifdesvosges.fr)